

DÉPARTEMENT DES COTES D'ARMOR	RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
COMMUNE DE TREBEURDEN	EXTRAIT du Registre des délibérations du CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE VINGT-QUATRE le VINGT-TROIS du mois de FEVRIER

Le Conseil Municipal de la Commune de TREBEURDEN, dûment convoqué le 16 février 2024, s'est réuni en séance ordinaire sous la Présidence de Madame Bénédicte BOIRON, Maire

Présents : BOIRON, BILLIOU, CHARMENTRAY, GAUTIER, HALNA, HOUSTLER, HUCHER, JEZEQUEL, JULIENNE, LE BIHAN, LE GUEN, LE HENAFF-LE JEUNE, LE MASSON, LE PENVEN, LE PROVOST, MAILLAUD, MAINAGE, MULLER, PIROT, RAMEAU, TOPART, VELLA.

Procurations : BOYER à MAINAGE, LE COZ à VELLA, MONFORT à RAMEAU, SCHAEFFER-MORIN à JEZEQUEL

Absent : MAILLAUD

Lesquels forment la majorité des Membres en exercice.

Il a été, conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil. Madame Michelle LE HENAFF ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions, qu'elle a acceptées.

D2024-018 RAPPORT D'OBSERVATIONS DEFINITIVES DE LA CHAMBRE REGIONALE DES COMPTES GESTION DU TRAIT DE COTE SUR LE TERRITOIRE DE LTC

Madame le Maire informe l'Assemblée de la notification, en date du 05 février 2024, du rapport de la Chambre Régionale des Comptes comportant les observations définitives de la chambre sur la gestion du trait de côte sur le territoire de Lannion-Trégor Communauté concernant les exercices 2018 et suivants, et soumet ce rapport au débat.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir débattu,

- **PREND ACTE** des observations définitives de la chambre sur la gestion du trait de côte sur le territoire de Lannion-Trégor Communauté concernant les exercices 2018 et suivants.

Le Maire,
Bénédicte BOIRON



Le secrétaire de séance,
Michelle LE HENAFF

